DEGUINE, J.-P., FOK M., GABOREL C. (éditeurs scientifiques) 2000. Rôle et place de la recherche pour le développement des filières cotonnières en évolution en Afrique. Actes du séminaire, Montpellier, France. 1er-2 septembre 1999, Cirad. Montpellier, France, Cirad, Colloques, 238 p.

L'intrant d'engrais

J. JOFFRE

Hydro agri international, Paris, France

Résumé. L'intrant d'engrais. Les engrais sont des commodités, sans spécificité aucune. Leur marché s'est principalement développé en Afrique sub-saharienne sous forme d'appels d'offre lancés par les sociétés cotonnières. Le produit « engrais coton » tel qu'il est recommandé est cependant particulier dans sa formulation, il résulte de travaux de recherche intéressants. Sa formule pourrait être améliorée en utilisant des matières première moins acidifiantes, voire en la régionalisant. Le succès de la diffusion des engrais est lié à l'organisation des filières cotonnières et à la mise en place de crédits de campagne dont les taux sont très faibles par rapport au coût du crédit traditionnel. Le remboursement des crédits, à près de 100 %, dans le cadre d'une transaction liée (fourniture d'intrants avec remboursement à la commercialisation du coton-graine), a assuré le succès du système et un fort développement des productions cotonnière et vivrière. Le système de commande des engrais par voie d'appel d'offres, par son aspect loterie, est contraire à toute idée de partenariat et ne permet même pas d'être économiquement plus intéressant. Le fournisseur souhaite ce rôle de partenaire plutôt qu'être considéré comme simple commissionnaire.

Les engrais : quelle spécificité ?

Les engrais restent des « commodités », des produits de base, par rapport aux produits phytosanitaires, plus élaborés, souvent protégés. Devenir fournisseur d'engrais ne nécessite ni brevet ni homologation préalable. Tous ceux qui sont dans le métier ou veulent y entrer peuvent répondre à des offres et proposer tel ou tel type d'engrais sans contrainte. Dans le cas du coton, il s'agit, en plus, d'un marché sur appel d'offre. L'efficacité du produit fourni est, bien sûr, importante mais il convient d'abord d'être le « moins disant ». Rien de plus normal mais, pour cela, il nous faut donc limiter au maximum nos frais. Tout ceci nous cantonne plus dans un rôle de vendeur, de simple fournisseur, que dans un rôle de partenaire professionnel aux côtés de la recherche et du développement.

Le marché des engrais avec les filières coton des pays francophones

Sans le développement des filières coton et l'intensification, l'industrie locale des engrais n'existerait peut-être pas. Dans tous les pays, ces filières restent les premiers acheteurs d'engrais. On doit cette situation aux travaux de la recherche et à l'organisation des sociétés cotonnières qui assurent la pérennité d'un système de crédit.

Les acquis positifs sont d'abord techniques. Les formules coton avec cinq éléments : azote, phosphore, potassium, soufre et bore (parfois 6, maintenant, avec le magnésium) n'ont pas seulement permis des augmentations de la production mais elles ont maintenu, voire amélioré, la fertilité des sols.

Trois notions importantes avaient été prises en compte par la recherche : compenser les exportations, « forcer » sur le phosphore, ce qui a progressivement compensé cette carence générale et « s'assurer » contre une carence en bore. Une carence latente en bore est quasi générale. En cas de carence aigüe, tous les organes fructifères de la plante peuvent tomber. Le complément boraté assure contre ce risque.

La preuve de cette contribution des engrais à l'intensification et aux niveaux actuels de production de coton de ces pays existe au Bénin où 3 essais soustractifs pérennes sont toujours conduits. S'il n'y a plus rien à prouver il n'empêche que la valeur démonstrative de ces essais est remarquable. La fumure complète présente, de loin, les meilleurs résultats, y compris pour la teneur en matière organique dans le sol alors que les objets sans potassium, par exemple, ne produisent absolument plus rien. Ces essais, commencés il y a plusieurs décennies, sont la meilleure démonstration qu'un système *low input-low output* ne serait pas durable.

Les acquis de l'évolution du marché des engrais sont aussi une consommation d'engrais qui atteint des centaines de milliers de tonnes, ceci grâce à un système de crédit de campagne bien organisé et contrôlé par les filières. Plutôt que de parler du monopole d'achat du coton, appelons cela, comme les experts de la transaction liée qui permet un taux de recouvrement du crédit proche de 100 % et assure la durabilité de ce mode d'approvisionnement

La réussite exemplaire de cette intensification qui concerne des millions de petits paysans repose sur cette fourniture d'intrants à crédit.

Moins visible, mais qui mérite d'être signalé, est ce crédit à taux normal, donc très bas, si on le compare aux formes traditionnelles de crédit. Ainsi, si on assimile une vente à perte à un coût de crédit et si on la rapproche des fluctuations saisonnières du prix des produits vivriers, on peut dire que cela correspond à des taux de crédit informels revenant, sur un an, à rembourser plusieurs fois le capital emprunté. La pratique de vente à perte (moitié prix par exemple) d'un engrais, quand on le reçoit pour obtenir de la trésorerie, tout comme la vente de céréales à la récolte à des prix dérisoires qu'on devra racheter ensuite 2 ou 3 fois plus cher, donnent une idée de ce coût du crédit traditionnel.

La nécessité, pour la société cotonnière, d'anticiper et une lourde logistique obligent à faire les commandes d'intrants avant la campagne. A la fois pour minimiser plus encore les coûts de crédit et les risques de dévaluation pour tous les partenaires, il serait préférable d'utiliser la même monnaie que celle qui sert de référence à la commercialisation du coton pour les achats d'intrants. C'est parfaitement possible puisque le coton reste, dans sa quasi-totalité, une culture d'exportation.

Pour en revenir à cette forme d'agriculture contractuelle, même si elle peut et doit varier d'échelle selon qu'elle s'adresse au pays tout entier où à une seule région, on ne voit pas comment il serait possible de la remplacer sans provoquer très rapidement une forte baisse de l'utilisation des intrants.

Pour les cultures alimentaires, qui, dans le futur, voudront accéder aux marchés occidentaux, l'agriculture contractuelle sera le seul moyen de répondre aux exigences de traçabilité. Ces exigences seront un préalable pour accéder aux consommateurs du Nord.

Pourrait-on évoluer vers plus de partenariat ?

Dans ces régions, nous avons vu que les filières cotonnières sont le principal débouché que nous avons pour les engrais. On pourrait cependant souhaiter quelques évolutions.

Techniquement, il y a des progrès à faire. Même si la variabilité entre parcelles est souvent supérieure à la variabilité entre régions, la régionalisation des formules d'engrais améliorerait la fertilisation. Sur un autre plan, le coton est très sensible à l'acidité des sols. Plutôt que sous forme de sulfate d'ammoniaque (la plus acidifiante de toutes les matières premières), le soufre pourrait être apporté sous forme de sulfate de potassium et/ou sulfate de magnésium et/ou sulfate de calcium.

Envisager le moyen ou le long terme en matière d'amendements, donc d'investissements, est encore difficile à prendre en compte pour de petits producteurs. En revanche, il est parfaitement possible, sur un plan économique, de rendre les formules d'engrais moins acidifiantes avec de meilleures formes de soufre.

Les chercheurs restent les prescripteurs. Les évolutions dépendent donc plus des sociétés cotonnières (via le cahier des charges des appels d'offres) que des fournisseurs. Sur le plan économique aussi, les systèmes

d'appels d'offre n'optimisent, pour aucun des partenaires, ni les prix ni les les possibilités de collaboration. Chaque année se répète une sorte de loterie alors que partenariats et des accords à moyen terme nous permettraient de mieux anticiper nos achats de matières premières, nos productions et de proposer, *in fine,* de meilleurs prix.

Conclusion

Nous retiendrons surtout l'impact positif de l'action de la recherche et des sociétés cotonnières qui ont permis d'obtenir les niveaux de production de coton que l'on connaît. C'est également grâce aux engrais que ces mêmes régions sont excédentaires en céréales. On le cite souvent en exemple dans d'autres pays d'Afrique.

Les évolutions devront préserver ces acquis en matière d'intensification qui ont été, à la fois, profitables aux paysans et à l'environnement. Cette situation est cependant perfectible, d'autant plus que l'intensification part du concret et repose sur de véritables acquis.

D'autres instituts qui veulent aider à la consommation des engrais en Afrique n'ont pas grand chose à leur actif si ce n'est des rapports d'experts. On voudrait que des paysans, qui n'utilisent pas d'engrais, appliquent des solutions qui, nulle part, n'ont donné de résultats !

D'autres encore répandent des contrevérités sur les engrais.

Dans votre cas, en matière de recherche et de développement cotonniers, il y a des résultats, des chiffres éloquents, une production importante de coton-graine, une consommation significative d'engrais et des millions de paysans et de ruraux qui en ont, directement ou indirectement, bénéficié.

Pour aller de l'avant, on souhaiterait parfois avoir plus un rôle de partenaire plutôt que d'être considéré comme un simple commissionnaire.